

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°... 4.973/95.

Objet:

10

Annexe

Expédié le

1. Sep. 1903

A M^r J. ARDECKAY
12. rue Jean Stas.
St Gilles

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, d'un tableau
qui a fait l'objet de votre
lettre du 11 août écrite

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, N° 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M^r Ardeckay,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Je sou-
signe le
du tabl-
soumis
du M^r

Je soussigné E. Broeckhaert reconnais
par le présent avoir repris possession
du tableau att:° de Karl Gupertin que j'avais
donné à l'appréciation de la Commission
du Musée de Peinture.

E. Broeckhaert

12 rue Jean Stas

29 Septembre 1909.

10

M

Messieurs.

Le Président et Membres
de la Commission de Peinture

J'ai l'honneur de vous pré-
senter au prix de 5000 francs
un tableau de Karl De Jardin
qui j'espère pourra vous inté-
resser pour les collections
du Musée.

Je prie Messieurs le
Président et Membres de la Com-
mission mes respectueuses salutations.

J. Broekhuizen. Van den Kerkhof

Le 31. 8. 1909. 18 rue Jean Vlas J. J. J. J.